

Focus sur les principes

1

- L'élève garde des liens forts avec sa classe et ses professeurs.
- Le professeur principal favorise l'intégration des élèves en distanciel dans le groupe des élèves en présentiel : proposition de binômes, implication des élèves à distance dans la vie et les instances de l'établissement.
- Des activités sont mises en place : participation à la vie de classe, à des productions collectives, en binôme ou autres collaborations entre pairs.

Organisation pédagogique par les enseignants

2

- Mutualisation des ressources de l'enseignement hybride pour l'enseignement en distanciel.
- Transmission du plan de travail et un dépôt des activités sur Classroom (cours, leçons, exercices...)
- Renseignement du cahier de texte sur Pronote. Un contact régulier est organisé par le biais de l'ENT avec les professeurs.
- Selon le niveau/et/ou les disciplines et/ou les professeurs, des temps synchrones peuvent s'effectuer avec les élèves en présentiel.



3

Suivi des élèves

Un dispositif d'appui composé d'enseignants volontaires couvrant l'ensemble des disciplines propose à distance en petits groupes des échanges en synchrone une à deux fois par semaine selon les besoins.

Ainsi chaque élève en distanciel, peut bénéficier en plus des cours de sa classe d'environ 10 heures d'enseignement à distance en synchrone. Un planning sera transmis après inscription.

Pour ce faire, les équipes pédagogiques mettent à disposition leur plan de travail et leurs ressources sur l'ENT. Ce temps qui a pour objectif de privilégier l'interaction est dédié à de l'accompagnement, à la compréhension des apprentissages, à une aide aux devoirs.

L'évaluation tiendra compte de l'implication de l'élève dans cet enseignement. Des évaluations en présentiel seront aussi organisées sur des mercredis et samedis selon un planning qui sera communiqué.

Des référents dédiés au dialogue

4

Un suivi personnalisé est mis en place et assuré par une référente pour le collège et une pour le lycée.

Sous la tutelle des CPE, leur rôle consiste à assurer un dialogue entre les familles, les élèves et l'équipe pédagogique et à participer au suivi de l'EAD.

Une aide à l'orientation, à la réalisation des projets d'études et à la connaissance de soi est proposée par les conseillères d'orientation psychologues du CIO.

